

“Coup d’œil,”



Le secteur bancaire à Genève

Acteur déterminant de l'économie genevoise et générant des rentrées fiscales très importantes, le secteur bancaire occupe 21 000 personnes en 2005, soit près de 8 % des emplois du canton. Rapporté à la population résidante cantonale, il apparaît comme le plus important de Suisse, devant Zurich, Bâle-Ville et le Tessin. Plus des trois quarts des emplois dénombrés auprès des banquiers privés sont concentrés à Genève.

Emploi dans le secteur bancaire, dans le canton de Genève, depuis 1985

	1985	1991	1995	1998	2001	2005
Emplois du secteur bancaire, en millier (1)	17,6	21,0	19,2	17,4	20,7	21,0
Total des emplois du canton, en millier (2)	239,4	255,9	244,0	238,5	257,6	269,3
Part du secteur bancaire dans le total des emplois, en % (1)	7,3	8,2	7,8	7,3	8,0	7,8
Evolution annuelle moyenne des emplois du secteur bancaire, en %	... 3,1	-2,3	-3,1	5,8	0,4	
Evolution annuelle moyenne du total des emplois, en % (2)	... 1,1	-1,2	-0,8	2,6	1,1	

(1) En 1985 et 1991, le secteur bancaire inclut les services auxiliaires des assurances.

(2) Sans le secteur primaire. Avec le secteur public international.

En 2005, 799 entreprises sont actives dans le secteur bancaire genevois, que leur siège soit localisé à l'intérieur du canton (741 entreprises) ou non (58). Parmi ces entreprises, 544 ont des activités auxiliaires liées à l'intermédiation financière, soit principalement la gestion indépendante de fortune. Dans cette activité, près des trois quarts des entreprises occupent moins de cinq personnes.

Au total, le secteur bancaire compte 21 000 emplois.

8 % des emplois du canton

Les 21 000 emplois du secteur bancaire représentent près de 8 % des emplois du canton, soit une part supérieure à celle du commerce de détail (7 %), mais un peu inférieure à celle de la branche des services fournis aux entreprises (11 %) ou du secteur public international (9 %).

Entre 1985 et 2005, les emplois du secteur bancaire évoluent dans le même sens que l'ensemble de l'économie cantonale.

Les variations y sont toutefois plus marquées, sauf entre 2001 et 2005 où le nombre d'emplois du secteur bancaire progresse nettement moins fortement (+0,4 % en moyenne annuelle) que celui de l'ensemble de l'économie genevoise (+1,1 %), en raison du recul des activités financières en milieu de période. Si, dans la gestion indépendante de fortune, les établissements spécialisés dans les opérations boursières et parmi les banques en mains étrangères, l'emploi est en sensible progression (respectivement, +5,1 %, +3,0 % et +1,8 % en moyenne annuelle), parmi les grandes banques (-4,2 %) et les banquiers privés (-1,9 %), l'emploi diminue notablement durant cette période.

Entre 2005 et 2007, dans la gestion indépendante de fortune, l'emploi apparaît

plutôt stable, tandis qu'il tend à croître dans le reste du secteur, plus particulièrement parmi les grandes entreprises (de 50 employés ou plus).

45 emplois pour 1 000 habitants

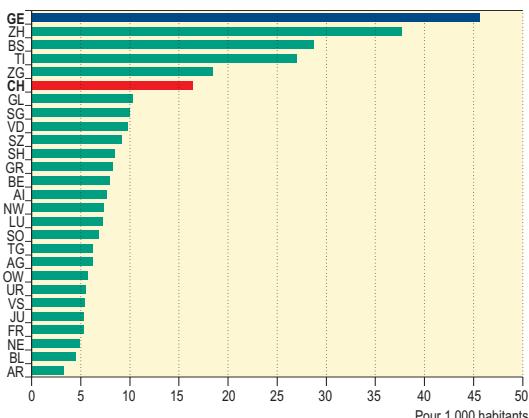
En 2005, le canton de Zurich concentre à lui seul 39 % de l'ensemble des emplois du secteur bancaire en Suisse. Assez loin derrière, mais devant les autres cantons du pays, le canton de Genève en regroupe 16 %.

Afin de faciliter les comparaisons entre cantons, il est intéressant de calculer, pour chacun, le ratio « emplois en équivalents plein temps / population résidante ». En procédant ainsi, il ressort qu'avec plus de 45 emplois pour 1 000 habitants, le secteur bancaire du canton de Genève est le plus important de Suisse, devant Zurich, Bâle-Ville et le Tessin.

Emploi dans le secteur bancaire, par canton, en 2005

	Nombre	En %
Zurich	52 571	39,2
Genève	20 980	15,7
Tessin	9 237	6,9
Berne	8 766	6,5
Vaud	7 081	5,3
Bâle-Ville	5 988	4,5
Autres cantons suisses	29 423	21,9
Suisse	134 046	100,0

Emplois dans le secteur bancaire, exprimés en équivalents plein temps, pour 1 000 habitants, par canton, en 2005

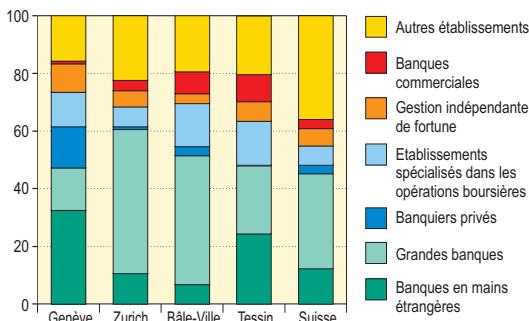


9 emplois sur 10 à plein temps

Par rapport à l'ensemble de l'économie du canton, le secteur bancaire genevois occupe proportionnellement moins de personnes à temps partiel (12 % contre 25 %), moins de femmes (40 % contre 44 %), moins d'étrangers (28 % contre 48 %) et moins de frontaliers (8 % contre 15 %).

Ces caractéristiques s'observent aussi au niveau suisse, comme à Zurich, à Bâle-Ville et au Tessin.

Répartition des emplois dans le secteur bancaire, exprimés en équivalents plein temps, en Suisse, en 2005, en %



Un secteur de poids sur le plan fiscal

Entre 1996 et 2004, le secteur bancaire verse entre 18 % (en 1996) et 34 % (en 2000) de l'*impôt total des personnes morales* du canton. D'un point de vue fiscal, si l'on écarte les sociétés immobilières, les banques – hors banquiers privés (voir encadré de méthode) – représentent le secteur économique le plus important du canton, devant l'horlogerie (entre 12 % en 2004 et 17 % en 2001) et le commerce de gros (entre 7 % en 1998 et 11 % en 2004), qui recouvre notamment les quartiers généraux

d'entreprises multinationales et les activités de négoce. L'impôt total du secteur bancaire apparaît aussi un peu plus fluctuant que celui de ces deux autres branches.

Des salaires élevés ...

En 2006, le *salaire mensuel brut médian standardisé* versé par le secteur bancaire à Genève se fixe à 10 246 francs, un niveau nettement supérieur à celui offert par l'ensemble du secteur privé (6 350 francs). La dispersion des salaires y est aussi plus large.

Par rapport à l'ensemble du secteur privé, la part relative des cadres moyens ou supérieurs dans la banque est plus prononcée (28 % contre 16 %). Il en va de même pour les salariés ayant une formation de degré universitaire ou assimilé (37 % contre 30 %) ou pour les postes exigeant de hautes qualifications ou un travail indépendant (41 % contre 33 %).

Néanmoins, à profil comparable (en termes d'âge, de niveau de qualifications requises par le poste, de position hiérarchique ou d'ancienneté), le secteur bancaire affiche des salaires nettement plus élevés que ceux de l'ensemble de l'économie. Cela tient à la nature même des activités financières.

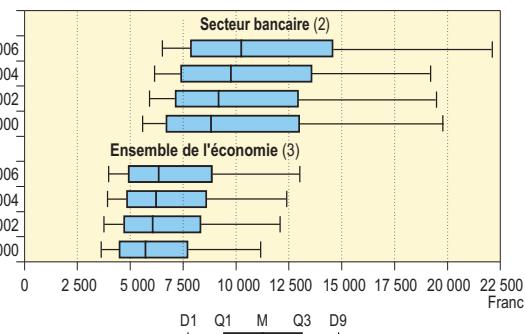
Depuis 2000, le salaire mensuel brut médian progresse plus fortement dans le secteur bancaire (+16,2 % en six ans) que dans l'ensemble (+11,1 %), en raison d'une forte augmentation intervenue entre 2002 et 2004 (+6,4 % contre +2,6 % dans l'ensemble), qui se confirme par la hausse observée entre 2004 et 2006 (+5,0 % contre +2,1 %).

Entre 2004 et 2006, une part non négligeable de l'augmentation des salaires dans le secteur bancaire provient des *paiements spéciaux*, qui comprennent notamment les bonus.

En 2006, près de 70 % des salariés en bénéficient (contre moins de 60 % en 2000, 2002 et 2004). Ces paiements représentent 18 % du salaire mensuel brut total et leur proportion croît fortement avec la position hiérarchique occupée par le salarié dans l'entreprise : elle passe ainsi de 5 % pour les salariés sans fonction d'encadrement à 34 % pour les cadres supérieurs.

La relative volatilité des paiements spéciaux au fil du temps est sans doute, en partie, à l'origine du fait que le niveau des salaires correspondant aux salariés les mieux payés (neuvième décile) a fléchi en 2002 et 2004, avant d'augmenter en 2006.

Salaire brut mensuel, dans le canton de Genève, depuis 2000 (1)



(1) Salaire standardisé à 40 heures de travail par semaine.

(2) Sans les grandes banques ni les services auxiliaires.

(3) Secteur privé.

Les données sur l'*emploi* proviennent des recensements fédéraux des entreprises et de l'enquête conjoncturelle de la Fondation Genève Place Financière.

Les données sur les *personnes morales* ont pour source l'Administration fiscale cantonale. L'impôt total est l'addition de l'impôt de base sur le bénéfice net, de l'impôt de base sur le capital propre et de l'impôt complémentaire sur la valeur fiscale des immeubles (ou impôt immobilier complémentaire). Les banquiers privés n'étant pas juridiquement des personnes morales, le montant de leurs impôts n'est pas inclus dans les chiffres présentés ici.

Les données sur les *salaires* sont tirées de l'enquête bisannuelle sur la structure des salaires. Le salaire mensuel tel que défini dans cette enquête comprend le salaire brut du mois d'octobre, divers versements de primes et autres commissions, un douzième de l'éventuel treizième salaire et un douzième des paiements spéciaux annuels irréguliers. Les salaires versés par les grandes banques et par les entreprises offrant des services auxiliaires liés à l'intermédiation financière ne sont pas compris dans les chiffres du secteur bancaire. A des fins de comparabilité, le salaire mensuel est *standardisé*, c'est-à-dire qu'il est recalculé sur la base d'un équivalent plein temps à 40 heures hebdomadaires de travail.

Pour comparer la dispersion des salaires, le type de graphique appelé «boîte à moustaches» permet de visualiser les cinq quantiles principaux. Le *premier décile* (D1) sépare des autres les 10 % des salariés avec les rémunérations les plus basses. Le *premier quartile* (Q1) sépare des autres les 25 % des salariés avec les rémunérations les plus basses. La *médiane* (M) partage les salariés en deux groupes de taille égale. Le *troisième quartile* (Q3) sépare des autres les 25 % des salariés avec les rémunérations les plus élevées. Le *neuvième décile* (D9) sépare des autres les 10 % des salariés avec les rémunérations les plus élevées.